

Thèses (1950)



Ces thèses sont l'expression de la volonté personnelle, une sorte de testament de Gottlieb et Adele Duttweiler, fondateurs de Migros. Elles n'engagent juridiquement ni les coopératives Migros, ni leurs dirigeants, mais sont à considérer comme des directives auxquelles les membres des administrations et des comités coopératifs pourront toujours et en tout temps se référer pour la défense du patrimoine spirituel de Migros.

1 Tout d'abord, **une profession de foi publique**, quant à l'idée fondamentale: servir dans le sens le plus croyant du mot, c'est-à-dire en ayant foi dans ce qu'il y a de bon en l'homme. C'est là aussi une façon de témoigner sa foi en Dieu. Cette profession de foi est aussi un engagement envers ce christianisme de tous les jours dont on parle si fréquemment. Si l'on ne pouvait plus, par la suite, se regarder en face dans le miroir de cette profession de foi, il y aurait danger de perdre le sens de la direction donnée par cette pensée centrale.

2 **Avoir toujours les pieds posés sur le terrain solide des contingences humaines et commerciales, l'esprit étant tourné vers l'étoile qui nous guide.**

Mettons des hommes capables à la direction des affaires, avec de bons salaires et de bonnes allocations sociales, comme c'est le cas actuellement. Sur leur demande, les comités coopératifs seront renseignés par les administrations compétentes quant aux traitements et autres allocations des membres de l'administration et de la direction. Il sera prévu des traitements fixes sans aucune participation directe ou indirecte au chiffre d'affaires ou au bénéfice net et sans honoraires pour des fonctions subsidiaires. Il faudra accorder de grandes compétences aux dirigeants capables afin de maintenir le dynamisme en affaires. Par ailleurs, il faut offrir des primes au rendement aux groupes de travail, ouvriers ou employés, afin de les encourager, mais aussi en vue d'augmenter leur revenu.

3 **La pérennité de nos coopératives dépend de la mesure dans laquelle elles prennent la tête par l'efficacité de leur organisation.**

Quand je viendrai à disparaître, tôt ou tard, il se produira un déplacement dans les forces vives qui sont à la base de nos entreprises coopératives; celles de

ces forces qui émanent du prestige personnel du créateur et fondateur de Migros continueront sans doute à agir comme une sorte de mythe dont il convient cependant de ne pas surestimer l'influence. La teneur en dynamisme de cette énergie diminuera. Il faut tendre à élargir et à approfondir toujours davantage le patrimoine spirituel de Migros et, au même moment, à assurer, dans chacun des secteurs de l'appareil de distribution et de production, une qualité économique optimale. Lorsqu'il y aura changement de personne, en particulier aux postes supérieurs, les meilleurs auront la préférence. Le vide ultérieurement créé par la disparition d'une force dynamique centrale sera ainsi compensé par le renforcement de toutes les positions fondées sur des valeurs personnelles, que ce soit dans le cadre des activités spirituelles ou dans le domaine de l'exploitation.

4 **S'appuyer sur le peuple.** Tous nos efforts doivent tendre à maintenir et à perfectionner ce qui est au cœur de notre mouvement, à convaincre de nos idées l'«homme de la rue» et avant tout les femmes. La confiance du peuple à notre endroit est le moyen le plus sûr de persuader nos propres collaborateurs – ceux qui sont placés aux postes supérieurs inclusivement – de la valeur et de la force de notre œuvre. L'idée de base était juste et grande: l'ancienne société anonyme ne devait pas être donnée à ses seuls employés et ouvriers mais à une large fraction du peuple lui-même. Le moyen le plus sûr de rester fidèle à cette idée fondamentale réside dans un échange loyal de pensées avec le peuple, par notre presse et par nos assemblées.

5 **Donner au peuple des preuves continues de notre fidélité aux principes** – ne faire que rarement appel à la fidélité des coopérateurs. Nous devons être au moins aussi indispensables au peuple des consommateurs que celui-ci nous est indispensable à nous-mêmes.

6 **Travailler en tout temps et partout au grand jour.**

Tout ce que nous faisons, en notre qualité d'hommes de confiance du peuple des coopérateurs, doit être connu de ce peuple jusqu'aux plus petits détails. Les belles résolutions sont de peu de portée. Les obligations qu'on s'impose à soi-même et qu'on fait connaître publiquement constituent toujours, pour les responsables, la plus sûre des ancrés.

7 En qualité de gardiens de notre patrimoine spirituel, **les comités coopératifs** devront à l'avenir prendre une **signification encore plus grande**. Les membres de l'administration et les directeurs qui garderont toujours présente à leur esprit cette idée devront trouver et trouveront dans les comités coopératifs un soutien sûr dans la lutte qu'ils devront mener contre l'envahissement par l'intérêt du commerce, contre l'égoïsme et la superficialité. De leur côté, les comités coopératifs se sentiront fortifiés, dans leurs tâches les plus hautes, par la confiance que leur témoignera le peuple des coopérateurs. C'est pourquoi la lutte pour mériter la confiance du peuple dans notre cause est décisive.

8 **Il faut élargir la base des comités coopératifs en y faisant accéder des citoyens d'autres milieux**, par exemple des représentants des syndicats ouvriers et d'autres organisations économiques, des associations féminines ainsi que des personnalités politiques indépendantes de différentes convictions politiques. Les séances des comités coopératifs devront être si possible publiques, ou tout au moins ouvertes aux coopérateurs. Il faut encourager la saine critique, le sain esprit d'opposition dans les comités coopératifs. C'est là la plus sûre des garanties pour que les comités coopératifs et l'administration ne s'éloignent pas d'une conception libérale et pour qu'ils s'appuient sur l'efficacité de leur travail au lieu de faire prévaloir l'esprit de domination.

9 **Le cœur de la femme est le sanctuaire où se maintiendra le mieux notre patrimoine spirituel** – c'est là qu'il

faudra le conserver et c'est là qu'il fructifiera. A la direction des affaires, les hommes sont les réalisateurs et les organisateurs les plus sûrs mais il n'y a pas de vrais hommes qui ne sachent faire fructifier notre trésor spirituel dans le cœur des femmes! Pour l'amour du ciel, assurez-vous la collaboration des femmes. Quand le fondateur de Migros ne sera plus là, prenez conseil, pour les choses importantes, auprès de M^{me} Adele Duttweiler, fondatrice elle aussi et combattante de la première heure. C'est en elle que la volonté et l'esprit du fondateur seront le mieux gardés pour tous avec toute lucidité et bonté.

10 **L'intérêt général sera placé plus haut que l'intérêt des coopératives Migros.**

On renoncera, dans certains cas, à une extension ou à des avantages commerciaux là où il sera possible d'atteindre des buts plus élevés grâce à la collaboration avec d'autres coopératives.

On n'abandonnera jamais, en revanche, l'esprit de concurrence dans le domaine de la qualité et des prix, des salaires et des prestations sociales. Il faudra éviter tout au plus que notre propre expansion ne touche réellement aux intérêts vitaux de la concurrence coopérative ou privée. Dans une démocratie, celui qui devient puissant doit le mériter continuellement, jour après jour. En regard d'une puissance matérielle croissante, nous devons toujours pouvoir offrir de plus grandes prestations culturelles et sociales. A cette fin et en dépit de toutes les exigences des affaires et de la politique, il nous faudra toujours libérer des moyens nouveaux et le temps des meilleurs d'entre nous, sinon la puissante œuvre de Migros déperira comme un arbre qui ne fleurit plus.

11 **La fondation coopérative internationale à Rüschiikon devra être**

étendue et dotée dans l'esprit de l'acte de fondation.

Jusqu'au moment où ce plan sera réalisé, et après encore, le parc «Pré Vert» restera ouvert aussi largement que possible au public, et il faudra augmenter en nombre et en qualité les représentations qui y seront données, en particulier celles qui sont de nature culturelle.

12 Les traitements et les salaires, de même que les conditions de travail et les rapports envers les ouvriers et les employés continueront à être exemplaires.

Le principe général que nous professons, de placer l'être humain au centre de l'économie, a une valeur toute particulière pour nos coopératives. Il faut que reste toujours actuelle, notamment chez les supérieurs, cette notion qui veut que tous les collaborateurs soient égaux sur le plan humain avec la nécessité d'efficacité et de discipline.

La liberté d'association doit être sauvegardée en toute circonstance, comme doit être aussi maintenu le principe de traiter de façon égale tous les collaborateurs, quel que soit le parti politique d'essence suisse auquel ils se rattachent. Il faudra prévoir des moyens accrus pour agrémenter les loisirs du personnel, tout cela dans le cadre des obligations que nous avons envers notre maître, l'ensemble des coopérateurs.

13 Respectons les réalisations de l'économie privée de notre pays – et aimons notre œuvre communautaire coopérative.

Nous ne sommes pas meilleurs que n'importe quelle entreprise privée qui traite convenablement ses collaborateurs, fait face à ses engagements et n'abuse pas de sa puissance financière. Mais nous avons la supériorité de notre but qui est d'être au service de la communauté, et nous en sommes fiers.

14 Pas de politique de domination de la Fédération des coopératives Migros.

La Fédération des coopératives Migros doit réaliser l'unité des coopératives qui lui sont rattachées par les services qu'elle leur rend et par son autorité morale. Pas d'obligation d'achat mais tout au plus des primes de fidélité à l'achat ne devant cependant pas avoir de caractère prohibitif. Les coopératives régionales devront être amenées à une collaboration plus étroite et à une participation aux responsabilités, notamment au moyen de conférences à caractère consultatif de tous les directeurs.

Il faudra maintenir financièrement forte la Fédération des coopératives Migros et ses entreprises de production afin qu'elles puissent s'attacher de plus en plus les coopératives membres par la qualité de leurs prestations.

15 La lutte doit être poursuivie –

mais seulement là où il s'agit de protéger les faibles et là où existent des abus de puissance. L'isolement économique de nos coopératives contribue à nos intentions de suivre la bonne direction. Aussi longtemps que nous demeurerons fidèles à nous-mêmes, cette ligne de conduite aura des effets salutaires pour tous. Un combat viril sans haine et sans fanatisme.

Il nous faut gagner à notre cause les cœurs de nos adversaires d'aujourd'hui – grâce à la confiance qu'une partie aussi importante que possible du peuple nous témoignera. Nous devons toujours pouvoir être convaincus nous-mêmes qu'en fin de compte c'est pour le bien même de nos adversaires que notre foi triomphe toujours plus dans le monde des idées, en politique et en économie.